charmés. Louis XIV était tout jeune encore; mais on sait que, porté à la galanterie, à la débauche même, par tempérament, comme plus tard par système, il n'avait pas attendu le nombre des années pour jouer au jeu de l'amour. Il était à peine émancipé de la jaquette, selon l'expression de M. Pelletan, que déjà de Mme de Beauvais, la borgnesse, il avait émigré à Mlle de Lamothe, puis à Mme de Monaco dérobée au duc de Lauzun, puis à Marie de Mancini, puis à Olympe; puis... la belle Provençale lui plaît; il la fait dîner à sa table, la fait monter dans son carrosse, danse avec elle dans les ballets. « Est-ce une candidature, ou mieux encore une élection? » Et l'on entoure la nouvelle favorite, on la complimente, on murmure son nom avec envie; mais le vent apporte ces murmures jusqu'aux oreilles du marquis de Castellane. Or le jeune époux tenait encore à l'honneur de son blason, à son honnêteté, à son amour aussi, et il fait ce qu'aurait dû faire le marquis de Montespan avant de prendre le deuil de sa femme et de faire chanter, pour le repos de son âme, une messe en musique; il l'enlève, un beau soir, comme un véritable héros de roman, aux premières pages d'un livre d'amour, et sans prendre congé du roi. Les deux amants vont cacher leur bonheur à Avignon. Malheureusement, le marquis de Castellane appartenait à la marine royale : un ordre du roi va le chercher dans sa retraite, l'arrache des bras de la belle Marie et l'envoie périr dans un naufrage sur les côtes de Sicile.

La douleur de la jeune veuve fut vraie et grande. Elle se retira dans un couvent, et, en sa première ardeur, voulut y consacrer à Dieu les jours qu'elle ne pouvait plus donner à son époux. Mais elle a dix-huit ans, et les hommages des plus grands seigneurs parviennent à franchir les hautes murailles et les grilles du cloître pour arriver jusqu'à la belle recluse. L'un des prétendants, le sieur Lanide, marquis de Ganges, gouverneur de Saint-André, était beau entre tous, riche, plein de séductions; il fut assez heureux et adroit pour faire oublier un instant à Marie celui qu'elle pleurait, pour lui donner l'espérance d'une vie heureuse, pour la dégoûter du cloître. Le mariage fut arrêté et conclu. C'était en 1658; la jeune veuve avait vingt ans.

Le marquis de Ganges, — c'est ici le lieu d'achever son portrait et d'esquisser celui des deux frères, les héros de la dramatique histoire que nous racontons, — le marquis de Ganges, ce gentilhomme beau, élégant, plein de grâces, d'attraits, était un être abject, bas, méprisable; nous le verrons peu à peu, abandonnant toute contrainte, montrer son caractère dans toute sa monstruosité. Il avait deux frères : l'un, son cadet, était chevalier de Ganges; l'autre, le plus jeune, suivant l'injuste coutume de la noblesse, était abbé; cet abbé est l'être hideux, l'âme la plus noire de cette famille tragique. « C'était un homme violent et souple, dit un des biographes de notre héroïne, vertueux et criminel, furieux et compatissant selon les circonstances, gouvernant entièrement l'esprit du chevalier, docile par faiblesse, et même celui du marquis, auquel il s'était rendu nécessaire par son économie dans l'administration de ses biens. »

Ici commence le drame; on pourrait dire : ici commence la Passion de la marquise de Ganges, passion qui aura ses étapes douloureuses, son Golgotha, sa mort volontaire, héroïque. L'abbé et le chevalier de Ganges deviennent amoureux de leur belle-sœur, amour passionné, fou, furieux, étrange, qui ne pourra s'éteindre que dans le sang, par la mort.

Le chevalier, que n'ont point abandonné encore tout honneur et toute pudeur, cache en lui sa passion criminelle; l'abbé, lui, bassement et tortueusement, prépare le chemin qui doit, il le pense, le conduire à la satisfaction de ses désirs. Pour cela, il excite et apaise tour à tour, et à volonté, la jalousie de son frère le marquis à l'égard de sa femme; puis, un beau jour, il représente à la marquise que sa réputation, son honneur, son bonheur sont entre ses mains, et lui propose d'acheter tout cela en répondant à son amour. « Si vous avez appris à m'aimer, lui dit la marquise, il faut apprendre à m'estimer; sachez que rien ne peut me déterminer à faire naufrage; et si j'étais capable d'une pareille faiblesse, vous seriez le dernier homme pour qui je l'aurais. » Le misérable abbé ne songea plus qu'à se venger de celle qui le repoussait avec tant de dédain. Il savait que son frère le chevalier, amoureux comme lui, comme lui, sinon avec autant de mépris, avait été rebuté. Il lui propose de s'associer à sa vengeance, et faible, dominé par l'abbé, le chevalier accepte. C'est à cette époque qu'eut lieu une première tentative d'empoisonnement. La marquise, après avoir mangé une crème, se sentit tout à coup indisposée. On reconnut la présence de l'arsenic dans cette crème; heureusement que son effet fut en partie détruit par le lait, et que l'indisposition n'eut pas de suites graves. On chercha, mais en vain, l'auteur du crime; la victime seule le devina et aurait pu le désigner; pour son malheur, elle ne le fit pas.

A quelque temps de là, le marquis proposa d'aller passer à Ganges les derniers beaux jours de l'automne; la jeune épouse y consentit, mais non sans hésitation, sans serrement de cœur, sans un pressentiment secret de sa fin prochaine; si bien qu'avant son départ la pauvre femme fit son testament; elle léguait tout à sa mère, celle-ci devant à son tour appeler à sa succession son petit-fils, alors âgé de six ans, ou sa petite-fille, qui n'en avait que cinq. Enfin, par une précaution qui fait bien deviner les douloureuses pensées qui l'agitaient, qui montre combien elle voyait d'un œil sûr l'avenir et chaque scène du drame dont elle allait être l'héroïne, elle déclara pardevant les magistrats d'Avignon qu'elle désavouait d'avance tout testament postérieur. Or la marquise de Ganges, déjà fort riche, venait d'hériter, par la mort de son aïeul maternel, d'une fortune considérable. Son testament fut son arrêt de mort : le marquis, qui convoitait l'héritage, furieux, fou de rage, devint le complice de ses frères contre sa femme.

Le château de Ganges, situé aux pieds des Cévennes, entre la rivière bleue de l'Hérault et le torrent de la Sumène, à 8 lieues environ de Montpellier, à 4 lieues du Vigan, est abandonné depuis le drame qui s'y déroula en 1667; une petite partie seule est habitée depuis quelques années par une congrégation religieuse. A moitié démoli, tombant en ruine, ses écussons brisés par le marteau de la justice, l'herbe poussant entre les pavés de ses cours, les plantes parasites grimpant à tous ses murs, ses fenêtres sans vitres, ses portes vermoulues, portent le deuil, la tristesse en l'âme de ceux qui le visitent. Au milieu de sa désolation cependant, on devine que le château de Ganges fut une résidence somptueuse. Par la pensée, revoyons-le tel qu'il était à l'époque du crime : les grands salons déserts sont richement meublés et décorés; les cours, la vaste terrasse sont peuplées d'un monde de pages et de valets affairés; les chiens aboient dans le chenil, les chevaux piaffent dans les écuries; les daims, les chevreuils courent dans le parc immense qui entoure le château (et dont il ne reste rien aujourd'hui). Tous les jours, il y a fête nouvelle en l'honneur des nobles dames, damoiselles damoiseaux qui sont venus de Saint-Bauzile, de Saint-Laurent-de-Sumène, de plusieurs lieues à la ronde, saluer leur châtelaine. Aujourd'hui, c'est la danse du chevalet, demain celle des treilles; après-demain, il y aura grande chasse, et, le soir, curée aux flambeaux.

Telle fut, brillante, magnifique, l'existence qu'on vécut au château dans les premiers jours où la marquise y résida. La jeune femme avait repris confiance, avait tout oublié près du marquis redevenu galant, près de ses beaux-frères redevenus respectueux. Cette galanterie, ce respect n'étaient que dissimulation, un moyen pour endormir la défiance de la marquise, pour l'approcher plus facilement, et plus sûrement la tuer.

Cependant l'hiver était venu, et la belle-mère de la marquise, Mme Ampus, se retira à Montpellier, où elle résidait habituellement. Le marquis, à son tour, et sous prétexte d'affaires, quitte Ganges pour aller à Avignon, confiant à ses frères le soin de sa vengeance.

L'abbé et le chevalier restaient maîtres du château, maîtres de la victime que d'avance ils avaient sacrifiée à leur criminel amour, à leur haine. L'effet ne s'en fit pas longtemps attendre. Un jour, c'était le 17 mai 1667, la jeune marquise, souffrante, veut se purger; l'abbé lui-même prépare la médecine; mais, au moment de la prendre, la malade hésite, rejette le médicament. Le criminel se voyant deviné, furieux, veut en finir. Ici, laissons la parole au biographe, Fortia d'Urban : « Il (l'abbé) détrempe dans de l'eau-forte de l'arsenic et du sublimé, et paraît devant la marquise, tenant ce breuvage d'une main et un pistolet de l'autre. Le chevalier entre aussi, l'épée à la main. L'abbé, lançant à la victime un regard affreux, s'écrie : « Madame, » il faut mourir; voici le fer, le feu et le » poison, choisissez. » En vain l'infortunée marquise a recours aux larmes : « Et vous » aussi, dit-elle au chevalier qu'elle croyait » moins barbare, vous demandez ma mort?... » Insensible aux pleurs de la beauté, sourd aux prières de l'innocence : « C'en est fait, ma» dame, répond-il; il faut prendre votre parti, » ou nous le prendrons pour vous; » et en même temps il dirige vers sa poitrine la pointe de son épée, tandis que l'abbé lui tient le pistolet sous la gorge. La marquise lève les yeux au ciel, et avale le poison. Mais le chevalier, s'étant aperçu que la matière s'était précipitée au fond du verre, en fit une pâte avec un poinçon d'argent, et dit à la marquise : « Allons, madame, il faut avaler le » goupillon. » Elle le prit, mais le retint dans sa bouche, et, s'étant enfoncée dans son lit, elle l'y rejeta sans qu'ils s'en aperçussent. Ensuite elle les conjura d'avoir pitié de son âme, et de lui envoyer chercher un confesseur. Les deux scélérats se retirèrent, fermant la porte sur eux, et allèrent chercher un prêtre attaché à la maison depuis vingt-cinq ans, et aussi profond scélérat que ses maîtres. A peine furent-ils sortis, que la marquise s'habilla, et, sans être effrayée du péril, elle gagna une fenêtre élevée de 22 pieds audessus de la basse-cour du château. Pendant qu'elle préparait ses draps pour faciliter sa descente, le prêtre arriva, et la marquise se précipita aussitôt; mais le prêtre l'ayant retenue par le bout de sa jupe, et cette jupe lui étant restée dans les mains, elle tomba heureusement sur ses pieds, qui furent écorchés parce qu'ils étaient nus. Le prêtre, voyant la victime échappée, courut à une fenêtre sous laquelle elle devait passer, et fit tomber une grosse cruche d'eau pour l'écraser. La marquise était assise au bas de cette fenêtre, et se provoquait à vomir en mettant dans son gosier la tresse de ses cheveux; la cruche tomba à ses pieds, et la peur qu'elle en eut, jointe à la violente commotion de sa chute, lui fit aisément rejeter la plus grande partie du poison : un sanglier domestique l'avala et en mourut. Après avoir repris ses sens, la marquise cherchait un asile; elle aperçut un palefrenier : « Mon ami, lui cria-t-elle, ouvre» moi l'écurie; je suis empoisonnée, sauve-moi » la vie. » Le palefrenier vole à son secours, la prend entre ses bras et la confie à des femmes. Cependant le chevalier et l'abbé étaient à sa poursuite, et la cherchaient de tous côtés; la marquise, à cette nouvelle, prit la fuite au dehors; les deux frères criaient en la suivant que leur sœur était folle, que sa maladie était causée par des vapeurs de matrice. Ils la joignirent à trois cents pas du château, auprès d'une maison appartenant au sieur Duprat. Le chevalier l'y fit entrer, et comme le peuple s'attroupait à la porte, l'abbé resta en dehors, et, le pistolet à la main, menaça de casser la tête au premier qui approcherait; ne voulant pas, ajoutait-il, que sa sœur se donnât en spectacle dans sa folie. Le sieur Duprat n'était point chez lui, et sa femme n'osait secourir la marquise, tant le chevalier, qui s'y opposait, lui inspirait de terreur. Heureusement, la dame Brunel remit adroitement à la marquise une boîte d'orviétan qu'elle avait sur elle; et celle-ci en prit plusieurs morceaux pendant que le chevalier, qui se promenait en la gardant, lui tournait le dos. Cependant le peu de poison qui lui restait dans le corps lui brûlait les entrailles; il était si corrosif, que quelques gouttes échappées du vase avaient déjà noirci son sein. Elle demanda de l'eau; mais le chevalier, qui ne voulait pas qu'on la secourût, cassa le verre qu'on voulait lui présenter. Enfin, plein de rage de la voir lutter si longtemps contre la mort, le chevalier lui donna deux coups d'épée dans le sein. La malheureuse victime se traîne jusqu'à la porte, et, d'une voix éteinte, appelle du secours. La rage de son ennemi redouble; il lui porte cinq coups, et laisse dans son épaule le tronçon de son épée. Des demoiselles qui étaient dans la chambre voisine accoururent aux cris de la marquise; et la voyant tout ensanglantée, elles se jetèrent sur son assassin, prêtes à le déchirer. Le chevalier prit la fuite, et cria à son frère : « Retirons-nous, abbé; l'affaire est faite. » L'abbé, voyant qu'on appelait par la fenêtre un chirurgien, monte dans la chambre le pistolet à la main pour achever la marquise; mais ces demoiselles et la dame Brunel détournèrent le coup, puis elles se jetèrent sur lui avec une fureur inouïe, et le forcèrent à sortir de la maison.

» Il était alors neuf heures du soir. Une des dames, femme d'un ministre, et experte dans la chirurgie, étancha les plaies, et trouva qu'aucun des coups n'était mortel; mais il fallait retirer de l'épaule le tronçon de l'épée : « Ne craignez rien, dit la marquise, appuyez » votre genou contre l'épaule; j'ai encore la » force de souffrir cette opération. » Pendant ce temps, les consuls de Ganges vinrent lui offrir main-forte, et toute la noblesse des environs se rendit auprès d'elle. Le baron de Tressan poursuivit les assassins; ils s'étaient déjà embarqués proche d'Agde, et ne craignaient plus la justice.

» Cependant le marquis fit fort l'étonné quand on lui apprit que ses frères avaient fait tant d'éclat pour le débarrasser de sa femme. Il blâma leur imprudence, et se rendit à Ganges, mais si lentement qu'on le soupçonna d'avoir pris part au complot. La marquise le reçut avec la plus tendre effusion, imputant son malheur à l'absence de ce cher époux. Le marquis affecta quelques marques de douleur; mais il se trahit lorsqu'il la pria de révoquer sa protestation contre tout testament postérieur à celui qu'elle avait fait dans Avignon, parce que le vice-légat avait refusé d'enregistrer le dernier. Ce fut alors qu'elle s'aperçut de la barbarie de son époux; aussi répondit-elle avec fermeté que sa situation demandait d'autres soins, et qu'elle laissait toutes choses dans l'état actuel. Mme de Rossan, sa mère, ne pouvant souffrir la vue du marquis, quitta sa fille trois jours après son arrivée, et la marquise demanda à être transportée à Montpellier, où demeurait sa mère, sous le prétexte d'être plus à portée des secours; mais son état demandait du repos; l'on ne songea qu'à guérir ses blessures, sans penser au poison. Son embonpoint et l'éclat de ses couleurs trompèrent les plus habiles; mais la violence des douleurs lui fit connaître que bientôt elle ne souffrirait plus. Elle reçut les sacrements, et, après avoir conjuré son fils de laisser le soin de sa vengeance à Dieu et à la justice, elle expira sur les quatre heures du soir, le 5 juin 1667, après dix-neuf jours de maladie. On ouvrit son corps aussitôt après sa mort; la seule impression du poison lui avait brûlé les entrailles et noirci tout le cerveau. »

Après avoir raconté le crime, il nous reste à parler du châtiment, châtiment bien incomplet, bien peu proportionné à la grandeur du forfait. Deux seulement des scélérats, et ceux-là précisément qui n'avaient pas été agissants dans le drame horrible, furent arrêtés : le marquis de Ganges et le prêtre; celui-ci fut envoyé sur les galères du roi; celui-là, jugé par le parlement de Toulouse, perdit tous ses biens, fut dégradé de noblesse, et banni pour toujours de sa patrie; condamnation singulièrement indulgente, et qui, à quelque temps de là, fit dire à Louis XIV, auquel on demandait la grâce du marquis de Douse, accusé d'avoir assassiné sa femme : « Il n'a pas besoin de grâce, puisqu'il est jugé par le parlement de Toulouse; le marquis de Ganges s'en est bien passé. » Le chevalier et l'abbé de Ganges furent condamnés par contumace à être rompus vifs. Le chevalier se rendit à Venise; bientôt rejoint par son frère, tous les deux allèrent, dit-on, se faire tuer au siége de Candie.

Quant à l'abbé, réfugié en Hollande sous le nom de La Martellière, il se fit admettre comme précepteur du comte de Lippe, dans la maison souveraine de Viane. On raconte qu'il se fit aimer follement d'une jeune demoiselle de la famille, et que, comme on n'opposait à son mariage avec elle que l'obscurité de sa naissance, il eut la témérité de vouloir lever cet obstacle en découvrant son nom. Mais à ce nom répondit un cri d'horreur et d'effroi. « Ganges est chez moi, s'écriait la comtesse, et je suis encore vivante! » Le misérable fut chassé de la maison, de la principauté, et alla se cacher à Amsterdam, où la jeune fille, devenue sa maîtresse, eut le courage de le suivre pour y vivre et mourir avec lui. Quelques-uns ont dit que, dans les dernières années de sa vie, il changea de religion et se fit admettre dans un consistoire de protestants.

Les romanciers, les dramaturges, les poëtes ont à l'envi choisi, exploité et le plus souvent défiguré le drame douloureux que nous venons de raconter. Rappelons, en terminant, quelques-unes de ces élucubrations. Une seule histoire de la marquise de Ganges a le mérite de l'exactitude, c'est celle de M. de Fortia d'Urban (1810, in-12), que, du reste, nous avons déjà citée dans le courant de cet article.

Après cet ouvrage, il nous faut mentionner : les *Lettres historiques et galantes de Mme Dunoyer*. Dans ces lettres, on trouvera des détails très-curieux sur l'abbé de Ganges, en Hollande; on pourra également y chercher quelques particularités sur le marquis; l'auteur assure l'avoir vu après sa condamnation dans la ville d'Avignon, d'où il aurait été chassé sur la dénonciation de son fils. Il faut lire encore la *Marquise de Ganges*, par M. de Sades (1813, 2 vol. in-12), quoique l'auteur ait forcé, assombri la couleur de ce drame horrible. Alexandre Dumas, dans ses *Crimes célèbres*, a consacré, lui aussi, quelques pages à la marquise de Ganges. Dans ces pages, on retrouve les qualités et les défauts du plus grand romancier, de la figure la plus dramatique de notre époque, c'est-à-dire une narration vive, animée, pleine d'un puissant intérêt, mais pleine aussi d'inexactitudes, surtout quand il s'agit de décrire le théâtre du crime, que l'auteur n'a certainement pas visité. Enfin *Une famille tragique* (1862, in-18, chez Michel Lévy) a pour sujet l'histoire de la marquise, ou, plus exactement, de la famille de Ganges. De cet amour insensé, criminel des trois frères pour Marie de Rossan, l'auteur fait une question physiologique, une question de tempérament; cet amour se transmet de molécule en molécule comme un fatal héritage, et le fils de la marquise devient amoureux d'une jeune fille parce qu'elle ressemble à sa mère; le marquis lui-même est amoureux, et pour la même cause, de celle qu'aime son fils. De là, entre le père et son enfant, et dans le château même de Ganges, dans la chambre même, au pied même du lit de la belle et infortunée Provençale, des scènes étranges, pleines d'horreur, pleines de dégoût.

Le 18 novembre 1815, le théâtre de la Gaîté a représenté un mélodrame de Boire et Léopold, qui avait pour titre : la *Marquise de Ganges* ou les *Trois frères*. Enfin, Gilbert a écrit une épître adressée par la marquise de Ganges à sa mère. Dans cette héroïde, on ne trouve pas l'énergie, la verve de la *Satire du* XVIIIe *siècle*, ni la grandeur de l'*Ode imitée de plusieurs psaumes*, ni le charme douloureux des stances que le poëte composa quelques heures avant de mourir.

GANGETICUS SINUS. V. GANGE (golfe du).

GANGÉTIQUE adj. (gan-jé-ti-ke). Géogr. Qui appartient, qui a rapport au Gange : *Golfe* GANGÉTIQUE.

GANGIAR s. m. (gan-ji-ar). Sorte de cimeterre des pachas d'Egypte. ‖ On dit mieux CANGIAR.

GANGLIFORME adj. (gan-gli-for-me — de *ganglion* et de *forme*). Anat. Qui a la forme d'un ganglion. ‖ On dit aussi GANGLIOMORPHE.

GANGLIITE s. f. (gan-gli-i-te — rad. *ganglion*). Pathol. V. GANGLIONITE.

GANGLIOCARCINIE s. f. (gan-gli-o-kar-si-nî — de *ganglion*, et du gr. *karkinos*, cancer). Pathol. Cancer des ganglions lymphatiques.

GANGLIOLEUCIE s. f. (gan-gli-o-leu-sî — de *ganglion*, et du gr. *leukos* blanc). Pathol. Maladie particulière des ganglions lymphatiques.

GANGLIOLITHIE s. f. (gan-gli-o-li-tî — de *ganglion*, et du gr. *lithos*, pierre). Pathol. Concrétion pierreuse dans les ganglions lymphatiques.

GANGLIOMA s. m. (gan-gli-o-ma — rad. *ganglion*). Anc. chir. Tumeur des ganglions lymphatiques.

GANGLION s. m. (gan-gli-on — mot gr. *gagglion*, même sens). Anat. Sorte de nœud formé de vaisseaux ou de nerfs entrelacés dans une petite masse de tissu cellulaire : GANGLIONS *nerveux*. GANGLIONS *lymphatiques. Différents nerfs se rencontrent dans un point commun, ils y forment un nœud; les naturalistes nomment ce nœud un* GANGLION. (Bonnet.)

— Pathol. Tumeur arrondie, dure, indolente, formée d'un kyste rempli d'une humeur visqueuse, qui se développe accidentellement sur le trajet des tendons.

— Art. vétér. Engorgement à la partie supérieure du tendon, chez le cheval.

— **Encycl.** Anat. Les *ganglions lymphatiques*, au nombre d'environ sept à huit cents, sont placés sur le trajet des vaisseaux lymphatiques. Par une de leurs extrémités, ils reçoivent les vaisseaux afférents; par l'autre, ils émettent des vaisseaux efférents. On les rencontre dans les régions où domine le tissu cellulaire et graisseux, à l'aisselle, au pli de l'aine. Cependant on en trouve aussi quelquefois au milieu d'un tissu fibreux très-serré; tels sont les ganglions situés à la nuque et à la partie postérieure de l'oreille. Dans la poitrine et l'abdomen, ils se trouvent placés entre les organes autour des vaisseaux sanguins.

Aux membres, on les divise en superficiels et profonds; les premiers, situés en dehors de l'aponévrose, reçoivent les troncs superficiels; les autres sont en dedans l'aboutissant des vaisseaux profonds; ils communiquent les uns aux autres par des vaisseaux lymphatiques perforant l'aponévrose, situés à la racine du membre.

Les *ganglions lymphatiques* ont la consistance et la couleur de la substance du rein.

Leur structure est aujourd'hui bien établie, grâce au progrès de l'anatomie comparée et aux recherches patientes des investigateurs modernes. Ils sont formés de lymphatiques pelotonnés sur eux-mêmes, et cet enroulement des vaisseaux est démontré par ce que l'on observe sur les oiseaux, dont les *ganglions* sont remplacés par des plexus; par les injections pratiquées sur embryons humains, dont les glandes lymphatiques sont manifestement constituées par un pelotonnement plexiforme, et enfin par ce que démontre une investigation attentive chez l'adulte : à force de patience et d'adresse, M. Sappey est en effet parvenu à en dérouler quelques-uns complétement. (Richet.)

On trouve dans les *ganglions* de nombreux vaisseaux artériels et veineux, mais on n'y rencontre pas de nerfs apparents.

Les *ganglions* sont entourés par une membrane fibro-celluleuse, très-fine habituellement, mais qui s'épaissit singulièrement dans quelques maladies et en particulier dans leur inflammation, nommée ganglionite. V. ce mot.

Les *ganglions nerveux* sont de petits renflements d'une couleur grisâtre, situés sur le trajet des *nerfs sensitifs* et caractérisés par l'existence de corpuscules nerveux. Leur enveloppe se continue avec le névrilème. Dans l'état actuel de la science, on ne peut que faire des suppositions sur leur usage, qui cependant doit être important, si l'on en juge par leur consistance.

— Pathol. Les *ganglions* sont de petites tumeurs sphéroïdales, dures, indolentes, placées sur le trajet des tendons, sans changement de couleur de la peau. Ces tumeurs sont de petits kystes communiquant avec les gaînes tendineuses, dans lesquels on trouve un liquide albumineux. Le seul traitement consiste dans l'écrasement du *ganglion*. La paroi du kyste est brisée, et le liquide albumineux s'épanche et se résorbe. On admet généralement que ces petites tumeurs ont pour cause, soit un vice rhumatismal ou arthritique, soit une tension trop considérable du tendon.

— Art vétér. On appelle *ganglions*, en pathologie vétérinaire, des kystes durs, indolents, résultant d'hydarthroses tendineuses anciennes, dans lesquelles la synovie s'est épaissie et solidifiée, pendant que la synoviale elle-même devenait fibro-cartilagineuse. Ces *ganglions* se montrent sous forme de petites tumeurs arrondies, placées sur le trajet des tendons, et principalement sur les tendons fléchisseurs des membres antérieurs. Le plus souvent, ces *ganglions* sont le résultat des efforts violents faits pendant les allures vives, ou des contusions que reçoivent les animaux; dans ce cas, ils sont formés par un fluide albumineux renfermé dans un kyste communiquant avec la gaîne tendineuse. Lorsque ces tumeurs ont acquis un certain volume, elles font boiter les animaux; mais la boiterie ainsi produite diminue d'intensité après un certain exercice.

Il est presque impossible d'obtenir la guérison complète des *ganglions*. Il est dangereux de les extirper, à cause du voisinage de l'articulation et de la gaîne tendineuse. On diminue passagèrement leur volume par l'emploi de la pommade de deuto-iodure de mercure et par le feu. La compression, soit par les doigts, soit par l'application d'un appareil, est complétement inefficace. L'écrasement de la tumeur, produisant la diffusion du liquide dans les tissus voisins, a été aussi conseillé comme moyen sûr de guérison. Cette opération se fait facilement quand on peut prendre la tumeur entre les doigts, ou l'appuyer sur un plan dur. Des frictions répétées, ajoutées à la compression, favorisent l'absorption des liquides et activent la guérison. Enfin, on a pratiqué la ponction double avec une aiguille traversant la tumeur de part en part, tout en la comprimant à l'aide d'un bandage. Ce procédé est celui qui, jusqu'à présent, a donné les meilleurs résultats.

GANGLIONEURE adj. (gan-gli-o-neu-re — de *gagglion*, ganglion, et du gr. *neuron*, nerf). Zool. Dont les nerfs sont munis de ganglions.

GANGLIONÉVRIE s. f. (gan-gli-o-né-vrî — de *ganglion*, et du gr. *neuron*, nerf). Pathol. Maladie des ganglions nerveux.

GANGLIONIQUE adj. (gan-gli-o-ni-ke — rad. *ganglion*). Anat. Qui a rapport aux ganglions.

GANGLIONITE s. f. (gan-gli-o-ni-te — rad. *ganglion*). Pathol. Inflammation des ganglions lymphatiques. ‖ On dit aussi GANGLIITE, GANGLITE et ADÉNITE.

— **Encycl.** La *ganglionite* peut être *aigüe*, *chronique* et *cervicale*. Nous dirons un mot de chacune de ces trois formes.

1° *Ganglionite aiguë*. Elle peut être causée par les contusions, les blessures, les violences de toutes sortes; par l'extension d'une phlegmasie siégeant dans les tissus environnants; par la propagation d'une angioleucite aux ganglions lymphatiques. Le plus souvent elle a pour origine le transport, par les vaisseaux blancs adhérents, de quelque matière irritante, virulente ou non, puisée au dedans de l'économie, au sein des organes, à la surface de la peau, dans une plaie, etc., ou quelque principe morbide, comme le principe tuberculeux, cancéreux, syphilitique, etc. Enfin Velpeau a prétendu que toutes les phlegmasies possibles, quelles qu'en soient la cause et la nature, sont capables de produire la *ganglionite*. Les symptômes de cette affection sont le gonflement et la dureté du ganglion, accompagnés d'une douleur sourde et profonde, qui devient vive et que la pression et le moindre mouvement augmentent. La peau est chaude, sans rougeur au début, à moins que le tissu cellulaire environnant ne participe à l'inflammation, auquel cas les symptômes du phlegmon se combinent avec ceux de la *ganglionite*. Celle-ci, dont le début est souvent marqué par des frissons irréguliers, de la fièvre et de l'agitation, se caractérise spécialement par un gonflement donnant au toucher la sensation de bosselures. L'inflammation poursuivant sa marche aigüe, le tissu cellulaire et la peau y participent bientôt; celle-ci rougit, s'amincit, devient livide et s'ouvre pour donner issue au pus, lequel provient d'un seul ou de plusieurs foyers purulents, formés, soit entre la peau et la glande, lorsque la *ganglionite* a une cause directe, soit dans la glande elle-même, lorsque, au contraire, l'inflammation vient d'une cause indirecte. La fluctuation est plus ou moins évidente ou obscure, superficielle ou profonde, tantôt circonscrite, tantôt disséminée dans divers foyers distincts. Le mode de terminaison le plus favorable est la résolution, mais celle-ci est la moins fréquente; pour peu que l'inflammation soit intense, surtout si elle envahit le tissu cellulaire environnant, la suppuration est inévitable. Après l'ouverture de l'abcès, on ne voit jamais le gonflement cesser brusquement; la *ganglionite*, avant de disparaître, passe, dans un ordre de succession inverse, par toutes les formes qu'elle a prises en se développant. L'état chronique est un mode de terminaison de l'adénite aigüe, comme nous le dirons plus bas. La gangrène est très-rare, mais les métastases sont parfois très-faciles. Quoique variant suivant le siége de la maladie, le pronostic n'est généralement pas grave; seulement, l'inflammation laisse le plus souvent des traces indélébiles de son passage. Le meilleur traitement de la *ganglionite* aigüe, et le plus sûr moyen d'enrayer l'inflammation à son début, consiste à pratiquer une ou deux évacuations sanguines locales, à appliquer des sangsues, des cataplasmes, du collodion élastique, de l'onguent mercuriel, des vésicatoires violents. Ces deux derniers moyens ont surtout été préconisés par Velpeau, dans le but, soit de faire rétrograder la maladie, soit de circonscrire l'inflammation, soit enfin de décider la suppuration, lorsqu'il y a une tendance à l'état chronique. Lorsque l'abcès est formé, il faut l'ouvrir de bonne heure, au moyen du bistouri, et si la suppuration est lente, on l'accélère par des applications d'onguent styrax, de la mère ou populeum. Lorsque la suppuration a cessé, on emploie les frictions résolutives, pour dissoudre les indurations environnantes. Voilà pour le traitement local. Quant au traitement général, il consistera à traiter la constitution, à combattre le lymphatisme, le vice scrofuleux ou syphilitique.

2° *Ganglionite chronique*. L'inflammation chronique des ganglions lymphatiques peut être primitive ou consécutive à l'inflammation aiguë. Elle reconnaît pour causes celles que nous avons énumérées comme déterminant la *ganglionite* aigüe, et principalement une altération des liquides destinés à traverser les ganglions, quelquefois un travail morbide interstitiel, latent ou obscur dans le principe, le vice scrofuleux, cancéreux ou syphilitique. Lorsque la *ganglionite* affecte primitivement la forme chronique, les symptômes sont : une tuméfaction lente de la glande malade, son induration, des douleurs sourdes se manifestant dans son intérieur, et un changement de couleur de la peau. La tumeur reste mobile, et rarement on voit se développer des symptômes généraux. L'engorgement augmente peu à peu, reste stationnaire un temps quelquefois très-long, et passe à la forme aigüe à la suite d'une violence extérieure, d'un écart de régime ou d'un violent exercice, ou bien se termine par suppuration, par résolution ou par hypertrophie des ganglions. Lorsqu'elle est d'origine syphilitique, elle se termine par résolution ou par induration; lorsqu'elle est d'origine cancéreuse, elle se termine par ulcération et absorption des produits du cancer, ce qui engendre une infection cancéreuse générale. Le traitement général de la *ganglionite* chronique consiste à traiter les maladies qui lui ont donné naissance. Quant au traitement local, il consistera dans l'usage des antiphlogistiques locaux s'il existe de la douleur et de la chaleur. Si ces symptômes manquent ou ont disparu, on emploiera les résolutifs, les frictions avec les pommades à l'iodure de plomb, de potassium, avec l'onguent mercuriel, les emplâtres de cigüe, le badigeonnage à la teinture d'iode, les vésicatoires volants, la compression, les emplâtres fondants. On pourra appliquer le caustique de Vienne pour ouvrir la poche, et, celle-ci une fois vidée, on pourra faire des injections d'iode ou de vin aromatique. Enfin, si, après l'ouverture et la suppuration de la poche, il reste une fistule, on pansera la plaie avec l'onguent styrax, et on la cautérisera avec le nitrate d'argent ou une flèche de pâte de chlorure de zinc.

3° *Ganglionite cervicale*. Cette variété s'observe chez les enfants à tempérament scrofuleux ou lymphatique, en bas âge; chez les soldats nouveaux venus au régiment et changeant d'hygiène. Sur les parties latérales du cou, on voit une ou plusieurs tumeurs superficielles, mobiles, indolentes, arrondies, non fluctuantes, sans changement de couleur à la peau. Quelquefois la peau devient rougeâtre, la tumeur s'amollit inégalement, devient fluctuante, s'ouvre spontanément et donne issue à une matière purulente, claire, séreuse, avec flocons albumineux. On distinguera facilement ces tumeurs d'avec les oreillons, les abcès, les parotidites, les enchondromes et les tumeurs fibro-plastiques. Le traitement de la *ganglionite* cervicale est celui des *ganglionites* aigüe et chronique.

GANGLIONNAIRE adj. (gan-gli-o-nè-re — rad. *ganglion*). Anat. Muni de ganglions. ‖ *Système ganglionnaire*, Nom que l'on donne souvent au grand sympathique.

GANGLIONNÉ, ÉE adj. (gan-gli-o-né — rad. *ganglion*). Hist. nat. Qui a des renflements semblables à des ganglions.

GANGLITE s. f. (gan-gli-te). Pathol. V. GANGLIONITE.

GANGOLA, île de l'Afrique occidentale, Galam inférieur, dans la Falémé; par 14° 44′ de lat. N. et 14° 32′ de long. O. Elle est très-fertile et produit de grandes quantités d'excellent millet.

GANGOUNÉ, territoire qui a été annexé au Sénégal en 1861.

GANGOUTRY, village de l'Indoustan. V. GANGAUTRI.

GANGRA, ville de l'ancienne Asie Mineure, dans la Galatie, résidence du roi Déjotarus, métropole de la Paphlagonie sous Constantin. C'est aujourd'hui le bourg de Kiankari.

GANGRÈNE s. f. (gan-grè-ne — Quelques-uns disent *kangrène*, prononciation ancienne suivie par l'Académie, mais à peu près universellement abandonnée — gr. *gaggraina*, même sens; de *graô*, je consume). Pathol. Destruction complète de la vie organique dans une partie molle, avec tendance à se propager aux parties voisines : *Mêlé à la farine, l'ergot de seigle produit des accidents d'inflammation et de* GANGRÈNE *extrêmement redoutables.* (L. Cruveilhier.) *Pauvre France! elle ressemble à ces blessés qui aiment mieux mourir de la* GANGRÈNE *que d'être sauvés par l'amputation.* (E. de Gir.) ‖ *Gangrène humide*, Gangrène caractérisée par des engorgements de liquides dans la partie malade. ‖ *Gangrène sèche*, Gangrène dans laquelle la partie attaquée épanche au dehors les liquides qu'elle contient, et est ainsi préservée de la dissolution putride. ‖ *Gangrène sénile*, Gangrène des extrémités, chez les vieillards.

— Fig. Cause de destruction progressive : *Il n'est point de* GANGRÈNE *plus contagieuse que l'hérésie.* (Bourdal.) *L'esprit soldatesque est la* GANGRÈNE *de la liberté.* (J. de Maistre.) *Alors ce sera fait des aristocraties, des démocraties et de toutes les craties,* GANGRÈNES *des nations, épouvantails de la liberté.* (Proudh.)

— Par anal. Maladie des arbres qui détruit l'écorce et le bois.

— **Encycl.** Méd. La *gangrène* est l'état d'une partie de l'organisme qui est privée de ses propriétés vitales, c'est-à-dire de la circulation, de la nutrition et de l'innervation. Presque tous les auteurs emploient le mot *sphacèle* comme synonyme de *gangrène*; le premier cependant désigne une mortification plus profonde et plus étendue, comme celle de tout un membre par exemple. Dans les tissus gangrenés, la sensibilité et la chaleur sont complétement éteintes. La partie du corps mortifiée porte le nom d'*escarre*. Les causes de la *gangrène* sont prédisposantes ou occasionnelles. Parmi les premières, il faut mettre le sexe. Les hommes y sont généralement plus disposés que les femmes. On a observé des épidémies d'ergotisme pendant lesquelles on trouvait une femme pour vingt hommes. Les veilles, les ennuis, les passions tristes, les longues privations, les fièvres de mauvais caractère, les maladies débilitantes, les excès de tout genre, sont autant de prédispositions à la *gangrène*. Au nombre des causes efficientes, on pourrait placer l'action des agents chimiques qui agissent sans provoquer aucun acte morbide en décomposant les tissus. Il en est de même des contusions violentes qui vont jusqu'au broiement des parties; on peut en dire autant des brûlures profondes; mais ces causes doivent être exclues de la véritable étiologie de la *gangrène*. Les causes pathologiques proprement dites se rattachent à deux chefs principaux : la circulation et l'innervation.

1° *Circulation*. Le sang peut être arrêté dans son cours ou altéré dans sa composition; dans les deux cas on voit survenir la *gangrène*. La circulation est interrompue, tantôt par des ligatures accidentelles, faites dans un but thérapeutique, tantôt par des compressions plus ou moins énergiques, produites par des tumeurs ou des étranglements fibreux. Cependant la *gangrène* n'a pas toujours lieu dans ces cas, parce que, si la compression s'opère lentement, avant que le cours du sang soit arrêté dans le vaisseau comprimé, une circulation nouvelle a eu le temps de s'établir par les branches collatérales. Les lésions du cœur, des artères et des veines sont quelquefois une cause de *gangrène*. Bouillaud a dit que les lésions du cœur n'y entraient que comme élément; il y a donc d'autres circonstances qui viennent aider cette cause. Pour les artères, l'influence est beaucoup plus directe et beaucoup plus démontrée. Ainsi l'artérite, les ossifications, les productions calcaires, les dégénérescences stéatomateuses produisent souvent la *gangrène*, surtout chez les vieillards; aussi on lui a donné le nom de *gangrène sénile*, et quelquefois celui de *gangrène spontanée*. L'artérite agit en diminuant le calibre du vaisseau et par la production de caillots plus ou moins considérables qui obstruent le passage du sang. Dans l'ossification des artères, niée par Dupuytren comme cause de *gangrène* sénile, il se détache des lames osseuses qui oblitèrent le vaisseau, et plus l'oblitération est voisine du cœur, plus la partie gangrenée est considérable. Si la circulation n'est arrêtée que dans les capillaires, la *gangrène* sera superficielle; c'est ce qu'a prouvé Cruveilhier en injectant du mercure dans les vaisseaux capillaires. L'oblitération des veines a bien moins d'influence que celle des artères. La raison en est que les veines se trouvant pour ainsi dire doubles et situées, les unes sur un plan superficiel et les autres sur un plan profond, si les premières sont obstruées, la circulation s'opère par les secondes et réciproquement. Le docteur Godin a cru pouvoir avancer, d'après plusieurs observations cliniques et autopsies, que les lésions des artères donnaient lieu à la *gangrène* sèche, et les lésions des veines à la *gangrène* humide. Les altérations du sang qui peuvent occasionner la *gangrène* sont de plusieurs espèces. Ainsi, lorsque ce liquide a trop de plasticité, il s'arrête parfois dans les artères; de là, menace de mort. D'autres fois il revêt des qualités irritantes qui déterminent une artérite. (Vidal.) Ce vice du sang est produit ordinairement par la bonne chère, ce qui a fait appeler la *gangrène* qui en est la conséquence *gangrène des riches*; elle est cependant aussi fréquente chez les pauvres. Un aération insuffisante, une alimentation mauvaise ou septique, comme celle par le seigle ergoté (v. ERGOTISME), peuvent donner au sang des qualités favorables au développement de la *gangrène*. Enfin, ce liquide peut être directement altéré par l'introduction dans l'économie de certains venins, ou bien encore par le développement de quelque maladie essentiellement gangréneuse, comme le charbon, la pustule maligne, la morve et le farcin.

2° *Innervation*. Plusieurs auteurs, Quesnay entre autres, ont pensé que la *gangrène* était souvent le résultat d'une diminution d'innervation. Mais Hébréard et Wolff, en expérimentant sur les chiens, ont pu cependant pratiquer la section de tous les nerfs du membre abdominal sans produire la *gangrène*. Ce qu'il y a de certain, c'est que si, au lieu de ne lier que l'artère principale d'un membre, on comprend le nerf dans la ligature, la *gangrène* sera beaucoup plus prompte. Toutes choses égales d'ailleurs, la *gangrène* se développe plus communément chez les sujets débiles et surtout chez les enfants de la classe indigente.

Symptômes, marche, terminaison. Le pro-